

## CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la FASS du 19 novembre 2025 Salon de la chancellerie, pavillon Léopold-Taillon (200 MTA), 13 h 30

### *Présences :*

Jennifer Bélanger (Arts visuels)  
Jean-Luc Bonnaud (Histoire)  
Anabelle Clavet (rep. étud., Sc. soc.)  
Corina Crainic (rep. unité II)  
Norma Doiron (Secteur langue)  
Hesam Esfahani (Sociologie et criminologie)  
Thomas Hodd (Anglais)  
Matthieu LeBlanc (vice-doyen)  
Michel Mallet (Traduction et langues)  
Joëlle Martin (Info.-comm.)  
Guillaume Adjutor Provost (rep. prof., Arts)  
Olivier Poirier (rep. étud., Arts)

François Renaud (Philosophie)  
Katia Talbot (Art dramatique)  
Jean-François Thibault (doyen)  
Dominique Thomassin (Études françaises et secrétaire)  
Mathieu Wade (rep. prof., Sc. soc.)

### *Absences motivées :*

Chantal Bourassa (Travail social)  
Roger Lord (Musique)  
Majella Simard (Géographie)  
Christophe Traisnel (HEP)

---

Le Conseil accueille en début de rencontre Michelle LeBlanc, première cheffe de l'information à Radio-Canada Acadie, pour parler d'occasions de collaboration et de partenariat entre la faculté et Radio-Canada.

Elle présente d'abord le Programme reporter multiplateforme auquel peuvent postuler les étudiantes et étudiants de tout domaine d'études. Ce programme consiste en six semaines de formation et neuf semaines de travail rémunéré pendant l'été. Les personnes retenues sont accueillies dans une succursale de Radio-Canada et embauchées dans la salle des nouvelles. Les inscriptions se déroulent de la mi-janvier à la fin-février et, habituellement, de douze à quinze personnes, souvent des étudiantes et étudiants de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année, sont retenues.

Un membre demande le profil recherché pour être admis dans ce programme. On mentionne que le goût de communiquer, les connaissances générales, une maîtrise de la langue et la curiosité constituent des qualités requises.

Michelle LeBlanc ajoute que des journalistes peuvent être invités dans les classes, non seulement dans les cours d'information-communication, mais aussi dans d'autres cours. Elle donne l'exemple du code d'éthique en journalisme qui pourrait être présenté dans un cours de philosophie. Les membres sont invités à communiquer avec elle pour obtenir des suggestions de personnes à inviter selon les thèmes abordés dans leur cours.

Un membre se questionne sur l'accès aux archives de Radio-Canada. Michelle LeBlanc explique que, par exemple, les entrevues intégrales, qui sont ensuite sectionnées pour le montage des reportages, ne

sont jamais conservées. Le site web de Radio-Canada comporte des archives, mais les autres pièces d'archives sont peu accessibles pour les gens de l'externe.

\* \* \* \* \*

## **1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 19 novembre 2025**

Le doyen demande aux membres du Conseil si des points devraient être ajoutés à l'ordre du jour. On ajoute le point 7.6 *Listes d'étudiants et d'étudiantes* et 7.7 *Chaires de recherche du Canada*.

Mathieu Wade propose l'adoption de l'ordre du jour modifié. Appuyée par Thomas Hodd, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2025**

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Katia Talbot propose l'approbation du procès-verbal. Appuyée par Jean-Luc Bonnaud puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2025**

### **Point 3. Affaires découlant**

**5.1. Département d'études anglaises :** La nouvelle appellation du Département d'études anglaises a été adoptée par le SAC le 3 octobre 2025. Elle est maintenant officiellement en vigueur.

**5.2. Département d'arts visuels :** Le rapport de suivi final (B.A.V.) a été adopté par le CAQ le 27 octobre 2025.

**5.3. Département de sociologie et de criminologie :** Le rapport de suivi préliminaire (programme de criminologie) a été adopté par le CAQ le 27 octobre 2025.

**5.4. Département de sociologie et de criminologie :** Le rapport de suivi préliminaire (programme de sociologie) a été adopté par le CAQ le 27 octobre 2025.

**Point 5.1.1. Modification du B.A.-B. Éd. (majeure en environnement et géographie) :** La résolution a été transmise à la FSÉ le 24 octobre 2025.

**Point 7 Demandes d'année sabbatique / Rapport du comité facultaire des congés :** Les suivis pour les onze demandes d'année sabbatique ont été faits.

#### **4. Affaires étudiantes**

Olivier Poirier explique qu'une rencontre du C.A. est prévue prochainement et que ce sera l'occasion de voir ce qui se passe dans les unités du côté des arts. Une activité étudiante est également prévue.

Anabelle Clavet ajoute que le banquet est en préparation et que les tâches ont été réparties. Le Conseil des sciences sociales a tenu une rencontre récemment et un rassemblement de toutes les unités en sciences sociales est prévu prochainement.

#### **5. Création / modification / évaluation de programmes / cours**

##### **5.1. Programme d'information-communication [Annexe 1]**

Joëlle Martin présente les modifications mineures effectuées dans le programme en information-communication. Comme les résultats d'apprentissage de programme devaient être rédigés, l'unité en a profité pour revoir certains résultats d'apprentissage de cours et modifier légèrement l'offre de cours.

##### **5.1.1. Modification du B.A. (majeure en information-communication)**

Joëlle Martin propose la modification du B.A. (majeure en information-communication). Appuyée par Katia Talbot puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

##### **5.1.2. Modification de la mineure en journalisme**

Joëlle Martin propose la modification de la mineure en journalisme. Appuyée par Katia Talbot puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

##### **5.1.3. Modification, abolition et création de cours ICOM**

Joëlle Martin propose la modification, de l'abolition et la création de cours ICOM. Appuyée par Katia Talbot puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

##### **5.1.4. Modification de la banque de cours ICOM**

Joëlle Martin propose la modification de la banque de cours ICOM. Appuyée par Katia Talbot puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

##### **5.1.5. Établissement des R.A.P. pour la majeure en information-communication**

Joëlle Martin propose l'établissement des R.A.P. pour la majeure en information-communication. Appuyée par Katia Talbot puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6. Suivis des diverses instances**

**Comité des programmes :** Les projets de modifications en économie et en anglais ont été adoptés le 14 novembre.

**Sous-comité de la planification :** Les décisions du SCDP à la suite du processus d'évaluation et du renouvellement de l'agrément du B.A.D.I. ont été discutées.

## **7. Informations**

### **7.1 2e Grand rassemblement des facultés et services : 25 novembre 2025**

Le vice-doyen indique qu'une invitation a été envoyée récemment pour le grand rassemblement des facultés et services qui se tiendra le 25 novembre 2025.

### **7.2 Projet de modification et d'assouplissement du régime pédagogique institutionnel**

La VRAEAP a entrepris un chantier : revoir le régime pédagogique. Elle a terminé un travail de grande ampleur lors duquel elle a préparé un rapport analytique d'environ 300 pages en recueillant des informations sur les différents régimes pédagogiques qu'a connus l'Université de Moncton ainsi que sur les régimes pédagogiques d'autres établissements. Une synthèse de son rapport sera envoyée aux membres.

Elle entame maintenant une série de consultations et sera invitée lors du prochain conseil de faculté.

### **7.3 Budget spécial : surplus**

Le doyen a reçu les demandes de surplus des unités. Il les évaluera et tiendra les unités au courant, probablement vers le début décembre.

### **7.4 Modification des conditions d'admission aux programmes de la FASS**

Le doyen indique que la façon de nommer les conditions d'admission aux programmes (condition A, condition B...) sera modifiée. De plus, la moyenne d'entrée à l'Université de Moncton passera de 65% à 70%. Cette mesure aura réellement peu d'impact en termes de nombre d'admissions, mais elle sera positive quant à l'image de l'institution et des programmes.

L'équipe de recrutement approuve d'ailleurs ce changement.

## **7.5 Projet : pédagogie expérientielle (J. Martin)**

Joëlle Martin fera parvenir un sondage aux membres sur les besoins dans les disciplines en ce qui a trait à la pédagogie expérientielle.

L'objectif, c'est de bien définir ce qu'est la pédagogie expérientielle, de donner des idées aux unités et de rendre les expériences plus visibles. On souhaite mieux accompagner les programmes qui veulent inclure davantage activités d'apprentissage expérientiel. Joëlle Martin préparera un bref état des pratiques à la FASS.

Un membre demande si cette entreprise est liée au bureau de l'apprentissage expérientiel qui exige beaucoup de documents à remplir. On répond qu'il s'agit d'une initiative facultaire et qu'elle n'émane pas de ce bureau.

## **7.6 Liste d'étudiants et d'étudiantes**

Jean-Luc Bonnaud explique qu'avec le nouveau système UMoncton, il est impossible d'avoir accès à la liste sommaire d'étudiants et étudiantes et que seule la liste détaillée est visible.

On répond qu'il est possible de faire imprimer la liste sommaire ou la liste détaillée.

Un membre souligne que le nouveau système n'est pas très convivial, et que certaines parties sont écrites en anglais. Plusieurs soulignent les défauts de cette plateforme.

Une membre souligne aussi ses difficultés à naviguer sur la plateforme. On a constaté de l'inquiétude chez les étudiantes et étudiants pendant la période des inscriptions aux cours.

Un membre demande s'il sera bientôt possible de modifier les pages web des professeures et professeurs puisque les informations présentées ne sont pas mises à jour. On répond que ces modifications pourront seulement se faire lors du déploiement du nouveau site. La date prévue est mars 2026

## **7.7 Chaire de recherche du Canada**

Le doyen rappelle que les facultés qui ont obtenu une chaire stratégique ne peuvent en obtenir une deuxième. En ce qui a trait aux Chaires de recherche du Canada, deux concours seront lancés cette année, mais ces chaires n'iront pas à la FASS, qui en a trois. Une quatrième, financée par le CRSH, a été attribuée en septembre dernier à l'UMCE.

## **8. Autres points**

Rien à signaler.

## 9. Clôture de la séance

La séance est levée à 15 h 07.

Dominique Thomassin  
Secrétaire



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc